

Guide EP 2026

pour l'examen professionnel de fleuriste
avec brevet fédéral

Le présent guide repose sur le règlement d'examen et les directives relatives à l'examen professionnel.
Ces deux documents sont entrés en vigueur en janvier 2015.

Ce guide permet aux candidates et candidats de se préparer à l'examen et peut être utilisé comme document d'information par les prestataires de cours de préparation.

S'applique à l'examen professionnel 2026

Éditeur

florist.ch Association Suisse des Fleuristes

Secrétariat d'examen

florist.ch Association Suisse des Fleuristes, Förliwiesenstrasse 4, 8602 Wangen ZH
Téléphone +41 (0)44 751 81 75, weiterbildung@florist.ch, florist.ch

Sommaire

1. Présentation générale	3
2. Calcul des notes	4
3. Déroulement de la semaine d'examen	5
4. Les différentes épreuves en détail	6
Épreuve 1 : Création florale	6
Exemple d'une tâche	8
Épreuve 2 : Connaissances professionnelles	
Examen écrit	9
Examen oral, 1ère partie : présentation	11
Examen oral, 2ème partie : entretien	12
Épreuve 3 : Économie d'entreprise	
Examen écrit	13
Examen oral : entretien	14
5. Indications	
Indications concernant les examens écrits	15
Indications concernant les examens oraux	15
Indications concernant l'examen pratique	15

1. Présentation générale

Le tableau ci-dessous indique la forme, le temps imparti et le facteur de pondération pour les trois épreuves.

Dans chacune des épreuves, une grande importance est accordée à la mise en relation des différents domaines.

Épreuve	Pratique	Écrite	Orale	Pondération
1. Création florale Le temps imparti de 12 à 15 heures inclus les travaux de préparation et de traitement ultérieur.	12 à 15 h.			2
2. Connaissances professionnelles a) Examen écrit b) Présentation Entretien		3 h.	10 min. 20 min.	1
3. Économie d'entreprise a) Examen écrit b) Entretien		3 h.	30 min.	1
Total	12 à 15 h.	6 h.	1 h.	

2. Calcul des notes

1 Création florale

La note partielle pour la création florale est la moyenne des notes attribuées aux notes des positions pour les créations florales et aux notes des positions attribuées sur le lieu de travail.

Exemple : (Notes d'appréciation créations + notes d'appréciation sur le lieu de travail): Nombre total des notes d'appréciation = Note globale création florale

La note partielle pour la création florale compte double dans le calcul de la note globale.

2 Connaissances professionnelles

La note partielle pour les connaissances professionnelles est la moyenne des deux notes d'appréciation pour la partie écrite et la partie orale, la note de l'examen écrit comptant trois fois. La note d'appréciation orale est la moyenne des deux notes pour la présentation et pour l'entretien.

Exemple : Examen écrit 4.0 (x3) / présentation 4.5, entretien 5.5, donne pour l'oral 5.0 (x1). Calcul : $(12.0 + 5.0) : 4 = 4.25$ (arrondi 4.30)

La note partielle pour les connaissances professionnelles compte simple dans le calcul de la note globale.

3 Économie d'entreprise

La note partielle pour l'économie d'entreprise est la moyenne des deux notes d'appréciation pour la partie écrite et la partie orale, la note de l'examen écrit comptant trois fois.

Exemple : Examen écrit 4.5 (x3), entretien 5.5 (x1). Calcul : $(13.5 + 5.5) : 4 = 4.75$ (arrondi 4.80)

La note partielle pour l'économie d'entreprise compte simple dans le calcul de la note globale.

Note globale

La note globale est la moyenne des notes pondérées attribuées aux trois épreuves d'examen. Elle est arrondie à la première décimale.

Exemple : Création florale 4.70 (x2), connaissances professionnelles 4.30 (x1), Économie d'entreprise 4.80 (x1). Calcul : $(9.40 + 4.30 + 4.80) : 4 = 4.625$ (arrondi 4.60)

3. Déroulement de la semaine d'examen

Date	Épreuves d'examen
Lundi, 6 juillet 2026	Épreuve 2 : Examen écrit : • Connaissances professionnelles 3 heures Épreuve 3 : Examen écrit : • Économie d'entreprise 3 heures
Mardi, 7 juillet 2026	Épreuve 3 : Examen oral : Économie d'entreprise Entretien 30 minutes
Mercredi, 8 juillet 2026	Épreuve 2 : Examen oral : Connaissances professionnelles • Préparation de la présentation 15 minutes • Présentation 10 minutes • Entretien 20 minutes
Mercredi, 8 juillet 2026	Épreuve 1 : Création florale : Aménager le lieu de travail selon le plan de travail envoyé dans les délais. Temps imparti max. 1 heure
Jeudi, 9 juillet 2026	Épreuve 1 : Création florale • Examen pratique • Temps imparti env. 8 heures, organisation du travail et préparation y comprises
Vendredi, 10 juillet 2026	Épreuve 1 : Création florale • Examen pratique • Temps imparti env. 5 heures, organisation du travail et préparation y comprises
Samedi, 11 juillet 2026	Exposition des certaines créations dans le hall de la Bourse aux fleurs Zurich.

La Commission d'examen se réserve explicitement le droit d'apporter des modifications.

4. Les différentes épreuves en détail

Épreuve 1 : Création florale

Dispositions générales

Cette épreuve consiste à créer des travaux pratiques spécifiques ou des créations d'art floral actuelles à partir de végétaux et de matériaux auxiliaires. Une fiche avec les instructions est remise pour chaque création. Une grande importance sera accordée à l'adéquation entre le thème et la mise en relation. L'évaluation repose sur les directives relatives à l'examen professionnel, épreuve 1 : Création florale.

Déroulement

L'examen pratique se répartit sur deux jours et la durée effective de l'examen est de 12 à 15 heures. Cette indication de temps n'inclut pas : les pauses, la pause midi, l'installation sur le lieu de travail, le temps nécessaire pour ranger.

Environ 2 à 3 heures du temps imparti pour l'examen sont prévues pour :

- Organiser le travail
- Répartir le temps
- Conditionner et répartir les végétaux

Au moins 4 semaines avant l'examen, les candidates et candidats reçoivent des informations écrites à propos des points suivants :

- Déroulements des jours d'examen
- Liste des végétaux à apporter
- Liste des matériaux auxiliaires techniques et éventuellement décoratifs à apporter
- Liste des outils à apporter
- Liste des matériaux de nettoyage à apporter

Au début de chaque journée, les candidates et candidats reçoivent les fiches d'instruction, les végétaux ainsi que les matériaux auxiliaires techniques et décoratifs pour les tâches d'examen à réaliser.

Les végétaux peuvent être répartis librement en fonction des différentes créations. Les végétaux non utilisés le premier jour pourront être utilisés le deuxième jour de l'examen.

La Commission d'examen indique les temps de référence pour chaque création. Les créations doivent être remises dans l'ordre indiqué directement après leur achèvement.

Tâche d'examen

Les différentes tâches d'examen à réaliser sont données par écrit ; pour chaque tâche une fiche d'instruction est remise. Cette fiche peut contenir par exemple les informations suivantes :

Forme ou création florale (p.ex. bouquet, bouquet de la mariée); méthode de travail; critères de création, facteurs de création; végétaux à utiliser, matériaux auxiliaires techniques à utiliser, matériaux auxiliaires décoratifs à utiliser; dimensions/taille; temps de référence, éventuellement des images.

Exemple d'une tâche (p. 8)

Tâche d'examen : Forme/composition liée : Bouquet

- Méthode de travail : lier
- Critères de création : Symétrie / décoratif / dispersion, échelonnement
- Végétaux adaptés à l'espace à disposition, voir image
- Matériaux auxiliaires techniques : raphia, fil de fer selon les besoins, tuteurs
- Matériaux auxiliaires décoratifs : aucun
- Volume p.ex. au moins 70 tiges
- Temps de référence : 80 minutes

Durant les deux jours d'examen, environ 5 à 7 travaux sont prévus sur les thèmes relatifs à des espaces imposés ainsi que des créations se rapportant à des motifs saisonniers, religieux, culturels et/ou symboliques.

Évaluation

Les créations florales et les prestations des candidates et candidats sur le lieu de travail sont évaluées par au moins deux experts.

Le degré de difficulté et par conséquent les exigences posées peuvent varier selon la création, notamment quant aux critères suivants :

- Effet / impression générale
- Instructions données / désirs du client
- Réalisation au niveau décoratif
- Réalisation au niveau technique

Exemple critères d'évaluation

Tâche d'examen : composition liée : Bouquet

- Impression générale et degré de difficulté
- Conception et création
- Couleur
- Technique :
 - Technique choisie
 - Propreté au-dessus de la ligature
 - Propreté au-dessous de la ligature
 - Qualité de la ligature / direction des tiges / solidité
- Etc.

Exemple évaluation du lieu de travail

Outre les créations, le travail accompli dans la salle d'examen est également évalué.

- Planification de la journée, organisation du travail, gestion du temps par jour
- Conditionnement et répartition des végétaux
- Utilisation des végétaux selon les instructions

- Utilisation des matériaux auxiliaires techniques et décoratifs
- Valeur ajoutée
- Etc.

Exemple d'une tâche

Examen professionnel pour fleuristes

Épreuve 1 : Création florale



Création florale (examen pratique)

Composition liée : (Temps de référence : 60 minutes)

Thème : Bouquet

Tâche

Le bouquet sera remis au jubilaire dans le cadre d'une cérémonie. Il doit tenir compte du style des locaux (voir image).

Technique de travail :

Lier (attacher)

Critères de création :

Conforme aux instructions données

Végétaux :

A choisir librement

Matériaux auxiliaires techniques :

Les matériaux auxiliaires techniques apportés peuvent être utilisés librement

Matériaux auxiliaires décoratifs :

Ruban

Récipient :

Le récipient n'entre pas dans l'évaluation

Épreuve 2 : Connaissances professionnelles

Examen écrit

Dispositions générales

La partie écrite consiste à élaborer un concept pour une création florale sur la base d'une étude de cas. Cette tâche interdisciplinaire prend en compte différents aspects des connaissances professionnelles et, selon le cas d'étude, également des aspects en rapport avec l'économie d'entreprise. L'accent sera mis sur la mise en relation des compétences, c'est-à-dire sur la capacité d'analyser, de combiner, de comparer et d'évaluer.

L'évaluation repose sur les Directives relatives à l'examen professionnel, épreuve 2 ; Connaissances professionnelles

La loi CO et la loi CC peuvent être utilisés. Lors de l'examen, des éditions officielles fournies par florist.ch sont disponibles. Seuls ces éditions peuvent être utilisés.

Déroulement

Le temps imparti pour l'élaboration du concept est de 3 heures (sans pause). L'attribution du temps se présente comme suit :

- 30 min. pour dessiner une ébauche de projet sur la base des illustrations remises (exigences conception d'espace/projet ; objectif évaluateur 1.6)
- 90 min. pour élaborer la conception créative (Exigences/objectifs évaluateurs 1.1 Conception)
- 30 min. pour élaborer le facteur de création couleur (Exigences/objectifs évaluateurs 1.2 couleurs)
- 30 min. pour d'autres tâches telle que l'élaboration d'une offre d'après un modèle ou d'autres thèmes relatifs à l'économie d'entreprise conformément aux exigences/objectifs évaluateurs 2.1.2, 2.1.3 et 2.1.4 ainsi que 2.4.2. D'autres tâches en rapport avec les connaissances professionnelles conformément aux exigences/objectifs évaluateurs 1.3, 1.4 et 1.5 sont également possibles.

Tâche d'examen

Un espace donné et documenté par des illustrations sert de situation de départ. Après analyse de l'espace à disposition, il s'agit d'élaborer un concept pour créer des espaces verts composés de créations florales et/ou de plantes à l'intérieur ou à l'extérieur. Il s'agit d'une commande d'un client fictif.

En élaborant le concept, l'accent doit être mis sur les exigences suivantes stipulées dans les directives : création, couleurs, conception d'espace et projet. Selon les tâches à réaliser, d'autres exigences telles que botanique, matériel et technique, styles d'architecture et histoire de la culture ou des connaissances relatives à la gestion d'entreprise telles que offres et prestations de services, aménagement du magasin et présentation de la marchandise, calcul des prix peuvent être prises en considération. Les conditions-cadres définies peuvent être les suivantes :

- Désirs du client
- Budget disponible

- Illustration
- Espace donné
- Événement
- Saison
- Etc.

Évaluation

L'examen écrit est corrigé et évalué par au moins deux experts. L'évaluation repose sur les critères suivants :

- Exactitude technique
- Argumentation logique
- Clarté et compréhensibilité
- Réalisation créative
- Etc.

Examen oral, 1ère partie : Présentation

Dispositions générales	L'examen oral commence par la présentation. Il s'agit ici de présenter et d'expliquer le concept élaboré à l'épreuve écrite. Tous les documents relatifs à l'examen écrit peuvent être intégrés.
Déroulement	Les candidates et candidats ont 15 minutes pour se préparer à la présentation. Il n'est pas permis d'apporter des notes ni des visualisations. Tous les documents élaborés durant l'examen sont à disposition. La présentation elle-même dure 10 minutes.
Tâche d'examen	La présentation consiste à présenter la conception créative au client fictif dans un langage professionnel. La structure, la réalisation et la visualisation de la présentation peuvent être choisies librement. Tous les documents élaborés durant l'examen peuvent servir de base (concept de création, esquisses, autres documents).
Évaluation	La présentation est évaluée par au moins deux experts. L'évaluation est basée sur un protocole d'évaluation et peut inclure les critères suivants : • Appliquer correctement et de façon différenciée les connaissances professionnelles • Mettre en relation les connaissances professionnelles • Expliquer ses idées de manière compréhensible • Argumenter de manière logique et convaincante • Etc.

Examen oral, 2ème partie : Entretien

Dispositions générales	Durant l'entretien, les connaissances professionnelles sont testées de manière approfondie sur la base de la présentation précédente.
Déroulement	L'entretien se déroule immédiatement après la présentation et dure 20 minutes ; aucun temps de préparation n'est accordé. Pour commencer, les experts présentent la situation de départ. S'ensuit l'entretien qui se réfère à divers aspects des connaissances professionnelles. Les objectifs évaluateurs suivants peuvent être examinés : 1.1 - 1.6, 2.1.2, 2.1.3, 2.1.4, 2.4.2.
Tâche d'examen	Partant du projet et de la présentation, l'entretien se porte sur le thème traité, mais peut aussi inclure d'autres exigences/objectifs évaluateurs. Les experts peuvent se servir de différents outils : Modèle partiel avec inventaire, moodboard (planche d'inspirations), illustrations, végétaux, créations ainsi que matériaux auxiliaires techniques et/ou décoratifs.
Évaluation	L'entretien est évalué par au moins deux experts. L'évaluation est basée sur un protocole d'évaluation et se réfère par exemple aux critères suivants : • Appliquer correctement et de façon différenciée les connaissances professionnelles • Mettre en relation les connaissances professionnelles • Appréhender, analyser et résoudre les problèmes • Développer des solutions créatives • Expliquer ses idées de manière compréhensible • Argumenter de manière logique et convaincante • Etc.

Épreuve 3 : Économie d'entreprise

Examen écrit

Dispositions générales

La partie écrite de l'examen comprend des questions relatives à l'économie d'entreprise et des situations typiques du quotidien dans un magasin de fleurs.

L'évaluation repose sur les Directives relatives à l'examen professionnel, épreuve 3 ; Économie d'entreprise

La loi CO et la loi CC peuvent être utilisés. Lors de l'examen, des éditions officielles fournies par florist.ch sont disponibles. Seuls ces éditions peuvent être utilisés.

Déroulement

L'examen écrit dure 3 heures (aucune pause).

Avant de rendre l'épreuve, un thème qui sera approfondi dans le cadre de l'entretien doit être choisi sur le formulaire correspondant. Le formulaire rempli est à remettre au surveillant.

Les objectifs évaluateurs suivants peuvent être examinés : 1.1, 1.3, 1.6, 2.1.1 - 2.4.2

Tâche d'examen

Diverses tâches doivent être résolues sur la base d'un ou plusieurs cas d'étude. Il s'agit avant tout de tâches interdisciplinaires. Interdisciplinaire signifie que différents aspects doivent être analysés, combinés, comparés et évalués.

Exemple : Pour une exposition de l'Avent, les aspects dans le domaine de la vente et de la promotion des ventes, de l'organisation de l'entreprise, de la gestion des collaborateurs et des finances doivent être pris en compte.

Évaluation

Les documents écrits sont corrigés et évalués conjointement par au moins deux experts. Les critères d'évaluation sont notamment :

- Exactitude objective des solutions
- Argumentation logique
- Clarté et compréhensibilité des réponses
- Etc.

Examen oral : Entretien

Dispositions générales	Dans le cadre de l'entretien, des questions d'économie d'entreprise et des situations se présentant dans un magasin de fleurs sont abordées.
Déroulement	L'entretien dure 30 minutes. Les aspects relatifs à l'économie d'entreprise sont approfondis. Il n'est pas permis d'apporter des notes à l'entretien. Les thèmes abordés sont définis dans le cadre de l'épreuve écrite.
Tâche d'examen	Sur la base de l'examen écrit, deux thèmes sont approfondis. L'un des thèmes peut être choisi par les candidats lors de l'épreuve écrite tandis que l'autre est défini au préalable par l'équipe d'experts. Exemples de thèmes susceptibles d'être approfondis : • Sur la base du chiffre 1.3 Botanique • Sur la base du chiffre 2.1 Exigences/objectifs évaluateurs « Vente et promotion des ventes » : aménagement du magasin et présentation de la marchandise, contact et service à la clientèle, etc. • Sur la base du chiffre 2.2 Exigences/objectifs évaluateurs « Organisation d'entreprise » : Gestion de la qualité, protection de la santé, etc. • Sur la base du chiffre 2.3 Exigences/objectifs évaluateurs « Gestion du personnel » : développement de l'esprit d'équipe, résolution de conflits, etc. • Sur la base du chiffre 2.4 Exigences/objectifs évaluateurs calcul des prix, comptabilité, etc.
Évaluation	L'entretien est évalué par au moins deux experts. L'évaluation est basée sur un protocole d'évaluation et se réfère par exemple aux critères suivants : • Appliquer correctement et de façon différenciée les connaissances professionnelles • Mettre en relation les connaissances professionnelles • Appréhender, analyser et résoudre les problèmes • Développer des solutions créatives • Expliquer ses idées de manière compréhensible • Argumenter de manière logique et convaincante • Etc.

5. Indications

Indications concernant les examens écrits

- Prévoir assez de temps pour le déplacement ; un itinéraire trop serré est une cause de stress.
- L'examen commence dès que les numéros des candidats ont été vérifiés et que les documents d'examen ont été distribués.
- Il y a toujours deux surveillants dans la salle d'examen. Leurs directives doivent être suivies.
- Ceux qui doivent quitter la salle (p. ex. pour aller aux toilettes) ou en cas d'incidents particuliers (nausées, etc.) se présentent aux surveillants.
- Celui qui a terminé, l'indique au surveillant, remet l'examen dans son intégralité et quitte la salle d'examen sans déranger les autres.
- Le matériel d'écriture tels que des crayons, feutres noirs de différentes épaisseurs (p. ex. Stabilo) ainsi qu'une règle doivent être apportés ; éventuellement prévoir du matériel de remplacement.
- Il est permis d'utiliser une calculatrice. Les appareils électroniques tels que les Smartphones, Smart-Watches, Tablets, etc. doivent être éteints pendant toute la durée de l'examen.
- L'écriture doit être clairement lisible ; les réponses peu lisibles ou illisibles ne seront pas corrigées.
- Des boissons et de la nourriture peuvent être apportés selon les besoins (l'examen écrit se déroule sans pause).
- Lire très attentivement toutes les tâches et les questions ; travailler de manière calme et concentrée.
- Celui qui utilise des moyens auxiliaires non autorisés (p. ex. antisèche) est exclu de l'examen.

Indications concernant les examens oraux

- Prévoir assez de temps pour le déplacement.
- Écouter attentivement, parler clairement et distinctement.
- En cas d'incertitudes ou d'ambiguïtés, tâcher des précisions.
- Veiller aussi au langage corporel (> présentation).
- Celui qui utilise des moyens auxiliaires non autorisés (p. ex. antisèche) est exclu de l'examen.
- Les appareils électroniques tels que les Smartphones, Smart-Watches, Tablets, etc. doivent être éteints pendant toute la durée de l'examen.

Indications concernant l'examen pratique

- Prévoir assez de temps pour le déplacement.
- Le moment des pauses peut être choisi librement, la durée doit toutefois être respectée ; il est impératif d'annoncer la sortie et le retour (aussi pour aller aux toilettes).
- Se présenter au surveillant en cas de malaise.
- Porter des vêtements et des chaussures adaptés.
- Des boissons et de la nourriture peuvent être apportés selon les besoins.
- Apporter un ventilateur si nécessaire.
- Lire très attentivement les tâches ; travailler de manière calme et concentrée.
- Les instructions seront données par haut-parleurs.
- Celui qui utilise des moyens auxiliaires non autorisés est exclu de l'examen.
- Les appareils électroniques tels que les Smartphones, Smart-Watches peuvent être utilisés en mode avion pour la gestion du temps.

Les candidates et les candidats seront informés par écrit et à temps de la procédure exacte de l'examen et de l'organisation de l'examen.